



MAIRIE DE CARNAC
Place de la Chapelle B.P. 80
56341 CARNAC CEDEX
02.97.52.06.86
accueil@carnac.fr

Réservation

de la

SALLE DU MOUSTOIR

Allée des Lucioles

DATE et HEURE de la réservation :

DATE et HEURE de la réservation :

Nom de l'association ou société :

Nom du demandeur :

N° de siret :

Adresse de facturation :

Code Postal : Ville :

N° de tél : Mail :

OBJET DE LA MANIFESTATION :



Lors des conditions sanitaires actuelles, **100€ de désinfection du matériel** vous sera facturé

SALLE DU MOUSTOIR			
		MATÉRIEL OU BESOIN	TARIF DE LOCATION (*)
ESPACE		Salle de réunion comprenant : - 19 chaises - 3 tables	
	VAISSELLE (Réservée aux Associations)		

(*) Se référer aux tarifs communaux de l'année concernée

CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SALLE

- le demandeur doit remettre, au service de réservation des salles en mairie **une attestation d'assurance couvrant les risques encourus (incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile)** à la signature du présent acte de réservation.
- les clés seront retirées à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture au public puis redéposées à la fin de la réunion.
- Le nettoyage et le rangement doivent être assurés par le demandeur.
- Les rangées de chaises doivent être alignées et espacées de quatre carreaux.
- Les 4 tables seront rangées sous les fenêtres.
- Les rideaux seront remontés.
- **Mesures de sécurité** :
- l'utilisateur doit impérativement déverrouiller toutes les portes de sortie de secours pendant la durée d'occupation de la salle (au moyen du pass général qui lui sera remis). A l'inverse, en quittant les lieux, il devra veiller à refermer toutes ces portes et éteindre les lumières.
- **Il est interdit de fumer dans la salle.**

VU POUR ACCEPTATION

A....., le.....20.....

Signature du demandeur

BON POUR RESERVATION DEFINITIVE

A Carnac, le.....20.....

Pour le Maire l'Adjointe Déléguée

Christine LAMANDÉ

- Fiche à retourner à la Mairie de CARNAC, complétée et signée.